

J'ai hâte d'arriver. Qu'il vous suffise de la nature de mes succès dont elles...

ALLEZ VOIR LA NOUVELLE PHARMACIE SAVARD... CLARENCE et B. LAPOINTE... Spécialité de médicaments et remèdes pour les maladies...

LE CANADA

C. NEVILLE IMPORTATEUR DE VIN... LIQUEURS EXTRA... 97, Rue Rideau... Oscar McDonnell, Directeur

Publié par la Cie. d'Imp. EDITION QUOTIDIENNE OTTAWA, VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1888. LE NUMERO : 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1870
Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, par la ville... \$4.00
en dehors de la ville... 3.00
EDITION SEMAIDNAIRE
Un an... \$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONNELL
OTTAWA, ONT.
BUREAUX ET ATELIERS
315 rue St. Patrick
416 et 418 rue Sussex

ACTUALITES
L'honorable M. Chapleau est revenu à Ottawa aujourd'hui à midi.

Il y a eu ce matin une assemblée du comité de la trésorerie.

Sir John, Sir Hector et Sir Adolphe sont de retour à Ottawa.

Trois mille piastres ont été souscrites pour élever un monument à Jacques-Cartier, près de Québec.

Une dépêche de Rome annonce qu'une décision favorable aux Chevaliers du Travail vient d'être rendue par le Saint-Siège.

M. Mercier a nommé une commission des affaires de la Côte d'Or et aucun bien n'en est encore sorti. Bien plus, la dépense continue!

Nous publions sur notre deuxième page le rapport complet des discours prononcés à la Prairie par Sir A. P. Caron et l'honorable M. Chapleau. Nous recommandons la lecture attentive à nos lecteurs.

Trois jeunes canadiens partent pour le couvent des Dominicains de Carthage, en Corse. Ce sont MM. L. Archambault, de St. Hyacinthe; R. M. Bousquet, de Rimouski; et A. Bonoi, de Ste. Anne de LaPocatière.

En raison de la mauvaise récolte en France les boulangers ont déjà augmenté le prix du pain. Le peuple est indigné et proteste contre les lois de douane frappant les blés étrangers.

Une déesse du M. H. J. Beamer, transmise par le câble, mané qu'il a réussi à disposer d'un montant de \$3,800,000, des bons du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, ce qui est considéré comme une transaction avantageuse.

Les contradictions pleuvent dans les témoignages de la contestation d'Ottawa. Celui de M. Rochon ressemble terriblement à celui qui fut donné par l'hon. François Langlois, dans l'affaire Beamer-Trudel. Même naïveté angélique! Même mémoire fugitive! Blanc comme la neige tout le long!!!

On évalue à 300,000 le nombre des personnes qui tiennent des actions de l'Amér. du Nord. La production annuelle du miel est, en moyenne, de 100,000,000 de livres, représentant une valeur de \$15,000,000. Enfin, la production annuelle de la cire est de 500,000 livres, représentant une valeur de \$10,000,000.

ON LÈVE LE VOILE

La justice est fort affairée, par le temps qui court, à Aymer. Elle s'occupe à lever le voile qui cachait aux regards du vulgaire les menées frauduleuses qui ont donné provisoirement le comté d'Ottawa à la gent nationale.

Bien que nous n'aimions pas, au cours d'un procès, à entrer dans des commentaires qui n'appartiennent pas à la magistrature, nous ne pouvons nous empêcher de dire que le comté d'Ottawa n'est pas un comté de hasard, mais qu'il est le résultat de la justice.

Nous publions des rapports aussi froids qu'exactes. Nous en excluons le sensationnel. A leur lecture, nos abonnés peuvent voir que c'est l'élection d'Ottawa est une autre honte pour notre pays. C'est une tache dans nos annales politiques.

Nous avions bien raison, l'autre jour, quand nous disions que cette élection avait été encore plus scandaleuse que celle de la Prairie.

Il est évident, nous ne sommes qu'aux débuts. Nous promettons qu'on en verra bien d'autres. Des centaines de personnes, les uns au bas de l'échelle sociale, les autres, ministres, viendront avouer la part cynique qu'ils ont prise dans l'achat de bloc d'un comté grand comme une province.

A part les faits que relatent nos rapports, il se passe des incidents qui sont du plus haut intérêt et dont la signification est instructive.

Il y a aussi le côté comique. Hier, l'avocat Champagne, l'associé de M. Rochon, posait à M. le Dr L. J. Routhier une série de questions aussi étranges à la cause que nous le sommes aux habitants de la lune. Il voulait par là atténuer la force, l'effet du témoignage du Docteur qui a reçu de M. Rochon en échange de son influence, un billet de \$250 avec invitation de demander plus s'il y avait lieu.

M. McDougall avocat de la poursuite, demanda à l'hon. juge l'instruction de mettre fin à ces questions dilatoires et non pertinentes.

"Laissez faire", répondit le juge, j'ai considéré le témoignage du docteur si fort, si important que je permets à M. Champagne de faire un interrogatoire à côté de la question.

Ces paroles ont jeté un froid mortel parmi les amis de M. Rochon. Le juge avait pitié d'eux! Touché de la position vraiment critique où le mettait le témoignage du docteur, il permettait à M. Champagne de s'accrocher à de magnifiques épagettes.

Ces simples paroles du juge contiennent tout un verdict.

D'ailleurs, M. Champagne a laissé maintes fois percer ses craintes sur l'issue du procès. C'est ainsi qu'il a supplié, hier, Mr. le sténographe d'être économe parce que les frais s'élevaient au fort haut.

A la peur des frais, donc il a peur de perdre. Attendez, messieurs, nous vous promettons le mal par dessus le marché et pour le même prix.

COMTE D'OTTAWA

Contestation de M. Rochon

Les tentatives de St. Antoine on l'histoire d'un billet promissoire racontée par le Dr Routhier

250 et plus s'il le faut. M. Rochon forme des procès et tentatives de corruption. M. Rochon a fait des révélations sur "Peuple's Jimmy" et la morale. Les morts et les absents votent et les bulletins protègent les honnêtes citoyens.

Séance du 13.

Son Honneur le juge Wurtele monte sur le banc à 11 heures. L'auditoire est moins nombreux qu'hier, à cause du mauvais temps.

Le Dr L. J. Routhier parait comme témoin et dit en substance: Je demeure à Hull depuis octobre 1887. En août dernier, j'ai rencontré M. Rochon, après que celui-ci eût été choisi comme candidat. J'ai été invité par M. Léonard Montion, un ami de M. Rochon d'aller voir ce dernier qui m'a demandé combien je me ferais pour travailler à l'Ange Gardien, East Templeton et Rivière du Lièvre; j'ai dit qu'il valait de \$200 à \$300. Il me fut alors donné un billet pour \$250, ce billet fut détruit quelque temps après et jeté au panier. Cette destruction eut lieu dans les huit jours suivants parce que, après avoir réfléchi, j'ai cru plus sage de ne pas me mêler de politique. Le billet donné par M. Rochon se lisait comme suit:

"A demande, je promets de payer à l'ordre du Dr L. J. Routhier la somme de \$250, pour valeur reçue."

ALFRED ROCHON.

La signature a été écrite devant moi et dans le bureau de M. Rochon. J'ai apporté le billet chez moi. Ce billet m'a été donné à condition que j'y consacrerai mon travail, mes combats, mes discours au succès de M. Rochon. Je devais commencer par Parkins Mills. Quelques jours après j'ai rencontré M. Rochon à qui j'ai dit que j'avais décidé de ne pas travailler pour lui. Il ma redemandé son billet. Je n'ai pu le lui rendre que le lendemain à Hull. Quand on l'a déchiré, M. Rochon a exprimé le regret de l'avoir écrit et moi de l'avoir accepté.

Le jour du choix de M. Rochon comme candidat, on quelque peu après, j'ai tenu à le voir pour lui parler en particulier. M. Goyette m'a introduit dans la chambre où M. Rochon se tenait. Nous y avons pris quelque chose, mais je n'ai eu aucune conversation d'affaires avec lui, ni pouvant arriver à une entente sur les conditions auxquelles je travaillerais pour lui. M. Rochon m'a dit de voir ses agents.

Je voulais lui parler de mes services en temps d'élection, et à la convention, j'avais manifesté ma sympathie pour la candidature de M. Rochon, par ma conversation et par mes écrits.

"Au bureau de M. Rochon, lors de ma conversation avec lui, il y avait MM. Champagne, avocat; Flavien Moffet, journaliste et Léon Madore,

de East Templeton. M. Rochon, quand il m'a parlé d'affaires d'argent a toujours fermé les portes avec précaution pour que personne n'écoute. Il n'y a que M. Champagne qui ait quelque fois ouvert la porte pour affaires. Quand j'ai reçu un billet promissoire de M. Rochon tout naturellement, me donnant le nerf de la guerre. Si mes services d'élection me coûtaient plus de \$250 M. Rochon promettait de me rembourser.

Le billet promissoire que m'avait donné M. Rochon, je l'ai montré à deux personnes de l'Ange Gardien à savoir Zolique Routhier, cultivateur et à mon cousin, un clerc médecin de Montréal, J. A. Dauda rand. Je le leur ai montré sous scellé, avec stricte promesse de ne jamais en parler.

J'ai gardé une copie du billet promissoire que m'a donné M. Rochon pour me protéger contre les accusations de celui-ci aurait pu porter contre moi durant la campagne. Après la destruction du billet, j'ai travaillé pour M. Cormier; mais beaucoup d'électeurs me poussaient encore favorable à M. Rochon. J'étais conservateur, et quand on a su que j'allais travailler pour M. Rochon, parents et amis m'ont supplié de rester conservateur. M. Rochon en déchirant le billet qu'il m'avait donné m'a dit qu'il regretait de l'avoir écrit; car ce billet d'avait compromis la personne. J'en ai parlé à une assemblée tenue à Buckingham à M. MacDougall, mais à personne à ma connaissance, depuis qu'il est question de contestation.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

Avant l'élection j'ai dit à M. Goyette, avocat, que je m'attendais de travailler d'élection dans le même parti que lui. Celui-ci m'a encouragé à le faire. Quand j'ai dit à M. Rochon qu'il me fallait de quoi garantir mes dépenses, je ne voulais pas dire des dépenses légales plus que d'autres.

Je n'ai aucun intérêt personnel à ce que l'élection de M. Rochon soit annulée; il est faux qu'il soit question de moi comme futur candidat.

L'interrogatoire de M. M. McDougall, le témoin dit j'avoue avoir été influencé par le b. j. et que M. Rochon. Rochon sans ce billet j'aurais toujours travaillé pour M. Cormier. Quand j'ai remis le billet à M. Rochon, ce lui-ci m'a supplié de ne jamais en parler à personne.

E. G. LAVERDURE & Cie

MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIÈRES POUR LA CREME A LA GLASE, GLASIERES, PINCES A GLASE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN.

Boyaux "HOSE" en caoutchouc et en coton a bon marché
69 et 75 RUE WILLIAM

O. R. N. Co.

LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS
Ottawa et Montreal
COMMENÇANT
LE 10 MAI, 1888

Le superbe bateau à vapeur en fer EMPRESS, construit spécialement pour la commodité des touristes partira du Quai de la Reine tous les jours à 7,20 du matin, avec des passagers et du fret.

Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par ce route. Les bats aux viennent accoster près des vapeurs pour qu'ils ne soient pas obligés de changer de bateau.

Excursion du samedi à Grenville et retour, 50 centimes.

Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks ou à l'ord. du bateau. Toutes les informations s'en au bureau de l'agent, Quai de la Reine.

R. W. SHEPHERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888.—Jno. Gérant.

RETAIATION

Pour des motifs purement patriotiques et à de grands succès pour nos compatriotes, j'ai résolu de me faire vendre quelques chapeaux américains tant que Grover Cleveland n'aura pas abandonné son idée de Retaliation.

Cette action de ma part sera s'il en faut le coup de mort de la politique de Grover.

CHAS. J. BOTT,

P. S.—Tenez-vous tranquille et si vous avez besoin de chaussures américaines, venez me voir.

GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUE MAGASIN
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES
VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécutons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BEAUDRY & LEMIEUX.
Résidence privée: 268, rue de l'Église.
224-104, rue St. Jean, St. J. Chaudières.

BONNE NOUVELLE!

J'ai le plaisir d'annoncer à nos nombreux pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique catalogue qui surpasse tout ce qui s'est vu à Ottawa. J'invoie le public à venir voir avant d'aller ailleurs.

MOISE LEFÈVRE

No 163 Rue St. André. 2-4-88

Eau Minérale DE ST. LÉON

Un char de cette célèbre eau minérale vient d'être reçu par la Cie. d'Eau Minérale St. Léon au No. 5344 rue Sussex.

Je Vends en Gros

16lbs de Sucre brillant POUR \$1.00

5 lbs de Thé Japon POUR \$1.00

JOHN CASEY,

IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE.

Venant d'être reçues 6 doz de Montres à remontoir, pour dames, qui seront vendues, aux bas prix suivants:

Prix original \$12, pour \$6.00
" " " 11 " 5.50
" " " 10 " 5.00

A. McMILLAN

—88 Rue Rideau—
Bazar St. Jean-Baptiste.

Jamais encore la salle du Bazar St. Jean Baptiste, aux Chaudières, avait été aussi littéralement remplie qu'hier soir; il s'agissait, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, de la clôture de l'élection entre trois demoiselles qui ont rivalisé de zèle depuis l'ouverture du bazar pour en assurer le succès.

L'animation, comme bien on le pense, était considérable et les pièces de 5 et 10 centimes, de même que les billets de banque, tombaient en abondance dans les boîtes de vote, dont tous attendaient l'ouverture avec une vive anxiété.

A 11 heures précises, le Rév. P. Dallaire annonça qu'il allait ouvrir les boîtes à secret; inutile de dire que cette nouvelle fut accueillie avec plaisir, chacun comptant les minutes avec anxiété.

Aussitôt le décompte fait, les jolies concurrentes furent appelées sur l'avant-scène, où le Rév. P. Dallaire donna le résultat du vote comme suit:

Mlle Beauchamp, 2,265 votes.
" Allard, 1,742
" Sauvageau, 1,739

Des applaudissements enthousiastes accueillirent ce beau résultat qui, non seulement fait honneur aux jeunes demoiselles, mais qui augmente de beaucoup la recette qui sera versée dans la caisse du bazar.

Le montant réalisé par cette élection est de \$37.30. La recette en faveur de la soirée d'hier a atteint le joli chiffre de \$318.

Le Rév. P. Dallaire présente ensuite aux concurrentes les prix gagnés dans ce concours. Mlle Beauchamp reçut une superbe médaille en or, garnie spécialement pour la circonstance; Mlle Allard, un livre avec couverture en écaïlle et fermoir d'argent; Mlle Sauvageau, un livre avec couverture en ivoire et fermoir d'argent. (Les applaudissements les plus enthousiastes se firent entendre à chaque présentation.)

La fanfare fit alors entendre l'air, si à propos en ce moment, de "Vive la Canadienne", qui fut couvert d'applaudissements réitérés.

La toilette de nos jolies concurrentes était du meilleur goût et d'une fraîcheur que relevait encore des bouquets avec flieurs les plus variées.

On appela ensuite M. J. MacDonald, conducteur du chemin de fer Pacifique Canadien, à adresser la parole comme représentant de Mlle Beauchamp, ce dont s'acquitta M. MacDonald avec tact.

M. l'échevin A. Jam, représentant Mlle Allard, fut ensuite appelé à porter la parole et remercia en termes fort bien conçus les personnes qui avaient contribué en quelque manière que ce soit au succès du bazar; l'orateur n'oublia pas les demoiselles qui s'étaient si gracieusement mises à la disposition du bazar pour l'élection qui venait de se terminer d'une manière si heureuse. M. Adam fut vivement applaudi lorsqu'il eut terminé ses discours.

Le représentant de Mlle Sauvageau, M. W. E. Brown s'avança ensuite et prononça un discours plein d'éloquence qui lui valut de nombreux applaudissements.

La partie principale du programme de la soirée étant terminée, les jeux et les amusements de toutes sortes y compris la musique et le chant reprit de plus belle dans la salle tandis que sur la scène les rivaux concurrents, leurs représentants et les citoyens en général prenaient part à un excellent dîner préparé expressément pour l'occasion.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS,

LA ROSE LA ROSE LA ROSE LA ROSE
Notre Marchand Populaire a réservé cet espace pour l'avenir